

## MARS 2007 - n°53

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale. Après trois ans et demi d'existence, *Africentr@lemédias*, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale **se modernise** et vous propose de **nouvelles rubriques**.

---

## Sommaire

### 1. Nouveautés

- > Cameroun : Bertoua au Zénith
- > Cameroun : Une nouvelle radio à Baffoussam
- > RDC : La toute première radio à Walikale
- > RDC : *Radio Alpha Omega*, troisième radio confessionnelle de Goma
- > RDC : *Le Peuple Souverain* devient hebdomadaire
- > RDC : Un nouvel émetteur pour la *Radio Racou FM* de Rutshuru

### 2. Focus

- > Cameroun : une convention collective qui traîne...

### 3. Vie des médias

- > Burundi : Le Président de la République visite trois radios privées
- > Cameroun : Licenciements massifs à Canal 2
- > Cameroun : Querelle autour de la distribution de la presse
- > RDC : La nouvelle loi sur les violences sexuelles expliquée aux journalistes
- > Rwanda : Le journaliste Jean Bosco Gasasira passé à tabac
- > Rwanda : Mise sur pied d'une commission d'autorégulation des médias

### 4. @ découvrir, à lire

- > La Fédération internationale des journalistes

### 5. Agenda

- > Programme de formation pour les défenseurs de la loi sur les médias
- > Prix Kurt Schork du Journalisme international

### 6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

- > Publication : *La régulation des médias : principes, fondements et méthodes*
- > Burundi : Atelier sur la gestion organisationnelle des associations de médias du Burundi
- > RDC : Formation thématique de journalistes sur le Sida
- > RDC : Nouvel animateur à Lubumbashi
- > Rwanda : Atelier thématique de formation sur les enjeux prioritaires en matière de santé au Rwanda

## 1. Nouveautés

### > Cameroun : Bertoua au Zénith

*Radio Zénith* a vu le jour dès les premières semaines de l'année 2007 à Bertoua, chef-lieu de la province de l'Est. Diffusant de 5h30 à minuit, cette station généraliste émettant en FM vient s'ajouter dans la même ville à *Radio Aurore*.

/ JC / IPP /

### > Cameroun : Une nouvelle radio à Bafoussam

La *Voix des Montagnes* vient de se délocaliser à Bafoussam, 3<sup>ème</sup> ville du pays et chef-lieu de la province montagneuse de l'Ouest. Cette station, qui émet sur 106.1 Mhz, emploie aujourd'hui une dizaine de personnes dont trois journalistes, trois techniciens et deux animateurs.

/ JC / IPP /

### > RDC : La toute première radio à Walikale

La toute première Radio Communautaire de Walikale (RCW), au Nord-Kivu, a été officiellement lancée le 28 février 2007. Elle diffuse, grâce à un émetteur de 100 Watts, de 16h00 à 21h00 heures sur la fréquence 106.4 Mhz en FM.

Vingt-cinq journalistes de la radio ont suivi deux sessions de formation en ce début 2007, la première axée sur la collecte, le traitement et la diffusion des informations ainsi que sur l'animation radiophonique ; la seconde consacrée aux principes d'éthique et de déontologie professionnelle. Ces deux formations ont été dispensées par Justin Kisu, Jacques Miroza et Albert Sumaili, tous trois journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de Goma.

#### Contact

Déo Shamamba, directeur

Tél. : +243 081 00 91 695

Albert Sumaili, journaliste, chef division Presse et Information

Tél : +243 81 01 84 215

/ PN / IPP /

### > RDC : *Radio Alpha Omega*, troisième radio confessionnelle de Goma

Propriété de la huitième communauté des Eglises de Pentecôte en Afrique centrale, la Radio Alpha Omega émet depuis la ville de Goma grâce à un émetteur de 100 Watts. Pour l'instant, cette radio, la troisième confessionnelle de Goma, diffuse des émissions à caractère religieux, outre l'actualité locale.

#### Contact

Pasteur Mabutwa, directeur

Tél : +243 99 77 04 158

/ PN / IPP /

### > RDC : *Le Peuple Souverain* devient hebdomadaire

Le bimensuel *Le Peuple Souverain*, publié à Goma à un rythme bimensuel, devient hebdomadaire. Ce journal de 12 pages, propriété d'Albert Tulinabo couvre l'actualité générale. Il est imprimé au format A4, et vendu à 250 Francs congolais (0,37 euros).

#### Contact

Albert Tulinabo Mapfumo, directeur – éditeur

Tél. : + 243 9 98 66 74 32

Courriel. : [peuplesouverain@yahoo.fr](mailto:peuplesouverain@yahoo.fr)

/ PN / IPP /

### > RDC : Un nouvel émetteur pour la *Radio Racou FM* de Rutshuru

La *Radio Racou FM*, qui émet de la cité de Kiwanja en territoire de Rutshuru, vient d'acquérir grâce à ses partenaires du Réseau des radios et télévisions de l'est de la RDC, Rateco, un nouvel émetteur de 100 Watts. Créée en 2004, elle prend en relais certaines émissions de la *Radio Okapi* ainsi que les journaux parlés en langues nationales et française.

#### Contact

Jean-Baptiste Kambale, directeur

Tél. : +243 9 98 67 5192

/ PN / IPP /

## 2. Focus

### > Cameroun : une convention collective qui traîne...

Une convention collective est un accord entre employeurs et salariés qui encadre et régleme les contrats de travail et leur exécution. Dans les conventions collectives sont décrits avec précision tous les droits des salariés tels que les conditions d'emploi, les heures de travail, les salaires, les congés, les indemnités, les assurances, le droit syndical, la liberté d'opinion... Leur but est de garantir aux travailleurs des conditions de travail et de revenu minimum, et aux employeurs une paix sociale en désamorçant les conflits globaux par la négociation. Mais en Afrique Centrale, l'établissement de telles conventions collectives s'enlise, faute d'accords entre les parties concernées.

Au Cameroun, une cinquantaine de journalistes a participé du 27 février au 2 mars 2007 à Douala à un séminaire visant le « *renforcement des capacités des cadres des organisations syndicales des journalistes au Cameroun* ». Ce séminaire était organisé par le Point Focal Cameroun de l'Omac (Organisation des médias d'Afrique centrale), en partenariat avec le CFDT et le F3C de France. « *Ce séminaire a eu le mérite de réunir pour la première fois les trois syndicats de journalistes et de nous donner des armes pour mieux négocier notre convention collective* », a confié le journaliste Martin Penda, au sortir des travaux.

Le gouvernement camerounais a été interpellé fin février 2007 par la Fédération internationale des journalistes (FIJ) pour faciliter la reprise des négociations en vue de l'adoption d'une convention collective dans le secteur des médias. Les dites négociations, commencées en octobre 2005 mais suspendues depuis près d'un an, achoppent sur l'opposition des patrons de presse qui conditionnent la signature du document à l'application, par le gouvernement, de la convention de Florence et à la redistribution de la redevance audiovisuelle. « *L'absence de ce cadre adéquat organisant les relations entre les employés et les entreprises de presse ouvre la voie à toutes sortes d'abus tels que des recrutements et licenciements de journalistes et travailleurs sur des bases aléatoires. Cet état de choses fragilise la situation des journalistes et affecte la qualité des médias* », a expliqué Gabriel Baglo, directeur du bureau Afrique de la FIJ, dans un récent communiqué.

### Trois questions à...

Jean-Baptiste SIPA, porte-parole des journalistes camerounais à la commission de négociation de la convention collective et conseiller du président du Syndicat des Journalistes Employés du Cameroun (SJEC)

#### **AFCM : Comment est né ce projet de convention collective ?**

(JBS) Le SJEC a imaginé un projet et a consulté un certain nombre de personnes dont des patrons de presse et des experts. Nous avons ensuite élaboré ce projet que nous avons soumis au ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MTSS). De son côté, le Syndicat national des Journalistes du Cameroun (SNJC) faisait pareil. Le MTSS en a fait une synthèse qu'il a présentée comme le projet qui est actuellement en cours de négociation entre l'administration, les patrons et nous.

#### **Quels sont les axes majeurs de ce projet ?**

Il garantit des avantages relevant des droits fondamentaux comme la liberté d'expression, la liberté syndicale, la liberté déontologique, la liberté d'association et de religion... Il offre aussi des avantages matériels comme une juste rémunération avec des indemnités, des primes de risques, etc. Il garantit enfin certains avantages sociaux comme la couverture sanitaire, la pension de retraite, les congés payés, etc. Bref, ce projet établit les conditions spécifiques dans lesquelles les journalistes dans une entreprise peuvent négocier, obtenir et préserver un certain nombre d'avantages et de bonnes conditions de travail.

#### **Qu'est-ce qui explique le gel des négociations depuis mai 2006 ?**

C'est la grille des salaires. Nous avons proposé une grille de salaires que les patrons trouvent inapplicable tant que l'Etat ne leur aura pas donné les moyens de fonctionner comme des entreprises de presse. À savoir des subventions ou des exonérations fiscales qui leur permettraient de constituer une trésorerie susceptible de couvrir les salaires proposés. Les patrons posent là deux problèmes : celui de la redistribution de la redevance audiovisuelle qui ne profite actuellement qu'à la CRTV (la radiotélévision d'Etat) et celui de l'application de la convention de Florence et du protocole additionnel de Nairobi sur les exonérations fiscales applicables aux entreprises de presse. Le Cameroun les a ratifiés, mais ne les applique pas encore.

### **Un autre exemple : la RDC**

En République démocratique du Congo, il n'existe pas non plus à proprement parler de « convention collective » générale dans le secteur de la presse. Par contre, des entreprises de presse publiques (ACP et RTNC) disposent de conventions collectives particulières. Il existe toutefois, une ordonnance-loi datant de 1981 sur le « *statut* » du journaliste en RDC. Il y a deux ans, des organisations professionnelles des médias avaient initié, avec le concours du Groupe de recherche et d'échanges technologiques (ONG Gret), des négociations en vue de l'élaboration d'un « *contrat type* » de travail pour le secteur de la presse. Le texte adopté n'a toujours pas été signé par les journalistes et les employeurs, ces derniers étant hostiles à la démarche. A ce jour, la quasi-totalité des journalistes œuvre dans les entreprises de presse sans avoir signé un « contrat » en bonne et due forme.

#### **Pour en savoir plus :**

- Le rapport de l'atelier de Libreville (Mars 2006, Gabon)
- L'intervention du professeur Jean-Marie Tchakoua, Université de Yaoundé II intitulée : « *Une Convention Collective en Afrique, pour quoi faire ?* »
- L'intervention de Gabriel Baglo, Directeur du Bureau Afrique de la FIJ sur : « *La négociation Collective : L'expérience de la Fédération Internationale des Journalistes.* »

Consultables sur le site de la FIJ : <http://www.ifj.org/default.asp?index=3790&Language=FR>

### 3. Vie des médias

#### > Burundi : Le Président de la République visite trois radios privées

C'est la première fois au Burundi qu'un chef d'Etat en exercice se rend personnellement dans les enceintes de radios privées pour voir les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. Les 19 et 21 février, Pierre Nkurunziza a visité respectivement la radio *Isanganiro*, la Radio publique africaine (RPA) et la radio *Bonesha*.

Le Président de la République a promis aux trois médias que le gouvernement allait assurer la formation à l'étranger de journalistes de la presse privée afin qu'ils acquièrent le même niveau de compétence que leurs confrères des stations internationales. D'autre part, dans la perspective de la mise en place de la commission « Vérité et Réconciliation », le chef de l'Etat a également promis de débloquer un budget pour financer des séminaires de formation sur ce sujet délicat.

De leur côté, les journalistes ont souhaité que la loi sur la presse que s'apprête à voter les deux chambres du parlement soit retirée du bureau de l'assemblée nationale, afin que les associations des professionnels des médias y apportent des amendements et propositions, ce qui leur avait été refusé antérieurement.

La visite du chef de l'Etat a une réelle portée politique, dans la mesure où l'année dernière, deux journalistes de la radio publique africaine et le directeur de la radio *Isanganiro* avaient été incarcérés pendant plus d'un mois et que le directeur de la radio *Bonesha* avait été contraint à l'exil. Depuis lors, les journalistes inculpés ont tous été blanchis par la justice burundaise.

/ ET / IPP /

#### > Cameroun : Licenciements massifs à Canal 2

Une dizaine de journalistes et animateurs radios ont été remerciés du groupe privé comprenant la radio et la chaîne de télévision Canal 2 International, la plus regardée du pays. Emmanuel Chatué, le président du groupe évoque des problèmes de trésorerie suite à de récents investissements et annonce d'autres départs à la télévision. Il réfute l'expression de « licenciement », expliquant qu'il a mis fin à des stages académiques et à des essais non concluants. Cependant, M. Olinga, une des victimes de cette mesure, confie que certains d'entre eux qui ont été mis à la porte avaient déjà passé plus d'un an dans la maison et avaient depuis longtemps reçu leurs attestations de fin de stage. Le Syndicat national des journalistes du Cameroun (SNJC), par la voix de son premier secrétaire, a condamné ce « nettoyage ».

/ JC / IPP /

#### > Cameroun : Querelle autour de la distribution de la presse

Un profond malaise couve entre les gérants des kiosques à journaux et Messapresse, leur fournisseur. Il a fallu une intervention d'Ebenezer Njoh Mouelle, Ministre de la Communication, pour éviter la grève que les kiosquiers avaient prévue de faire le 1<sup>er</sup> mars 2007. Le Ministre a en effet réuni les deux parties le 27 février. Les vendeurs reprochent à Messapresse l'exigence du paiement précoce de la marchandise livrée, la facturation des invendus, un faible taux de commission et une taxe de précompte élevée (1,65 %). Messapresse pour sa part déplore le non-respect des conditions de paiements de leurs factures par les kiosquiers. Laurent Pintault, le directeur général chiffre les créances envers ces derniers à 300 millions de Fcfa (soit environ 461 538,5 euros). Grâce au Ministre de la Communication, le taux de précompte a été ramené à 1 % et le taux de commission a été élevé à 25%. Au même moment, certains journaux (à l'instar du « *Messenger* » dirigé par M. Pius Njawé) ont rompu leur contrat avec Messapresse, estimant que sa couverture territoriale est trop faible et que les chèques de vente de journaux qu'elle produit manquent de fiabilité et de justificatifs. Ces éditeurs constituent chacun leur propre réseau de distribution.

/ JC / IPP /

#### > RDC : La nouvelle loi sur les violences sexuelles expliquée aux journalistes

Du 19 au 21 février 2007, cinquante journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de Goma, ont participé à une session de formation sur la nouvelle loi en rapport avec les violences sexuelles. Organisée par le Réseau des Communicateurs pour les questions de population et en collaboration avec l'Ong internationale ActionAid, cette session a été animée par des juristes et membres de la commission provinciale de lutte contre les violences sexuelles, les magistrats de l'auditorat militaire, les médecins ainsi que le responsable de Fnuap/Nord-Kivu.

Durant ces trois jours ont été abordés, le contexte des violences sexuelles au Nord Kivu, la problématique de l'assistance médicale des victimes, les causes et les conséquences de ces violences ainsi que le rôle des médecins dans la prévention des violences sexuelles.

#### Contact

Taylor Toeka, Coordonnateur du RCP/Nord-Kivu  
Tél. : + 243 99 86 90 220

/ PN / IPP /

#### > RDC : La Division Presse et Communication du ministère taxe les organes de presse de Kisangani

La Division Presse et Communication du ministère a sommé tous les organes de presse de Kisangani de régulariser leur situation en présentant individuellement une autorisation de parution et en payant la somme de 500 dollars (375 euros) à l'Etat. Dans le milieu de la presse locale, cette mesure n'est évidemment pas appréciée. "Nous payons plusieurs taxes à l'Etat congolais, notamment à la Direction Générale des Impôts pour les publicités, à la Division des Postes et Télécommunication et à la Société Nationale des Editeurs Congolais pour diffusion de musique !" s'exclame un responsable d'un média audiovisuel.

Certains pensent aussi qu'elle a été édictée dans le but d'étouffer les initiatives privées dans le secteur des médias, ainsi plaident-ils pour sa révision, voire même pour son abrogation. D'autres estiment que les médias congolais font le travail de l'Etat en ce qui concerne l'éducation de la population et que par conséquent leur situation devrait être allégée. Cette mesure connaît de vives résistances au sein des médias de cette province.

/ FN / IPP /

#### > Rwanda : Le journaliste Jean Bosco Gasasira passé à tabac

Le 9 février 2007, à Kigali, Jean Bosco Gasasira, âgé de 29 ans et directeur de publication du journal Umuvugizi, a été agressé et quasiment laissé pour mort par ses agresseurs. « *Pendant qu'ils me rouaient de coups, ils me vilipendaient, disant que je me faisais passer pour un expert en critiques de prise de position politique.* », explique t-il. Gasasira a passé plus d'une semaine à l'Hôpital Roi Fayçal suite à cette agression. En dépit de cet incident malheureux, il a déclaré ne pas être perturbé dans sa vocation de journaliste et a réaffirmé le rôle moteur de la presse, considérée comme le quatrième pouvoir dans une société démocratique. Cet événement a provoqué l'indignation dans les milieux de la Presse, du Haut Conseil de la Presse et du Ministère de l'Information. Tous réclament qu'une enquête soit ouverte pour faire la lumière sur cette agression et de sanctionner les coupables.

/ VN / IPP /

#### > Rwanda : Mise sur pied d'une commission d'autorégulation des médias

Critiquer ses pratiques professionnelles, éthiques et déontologiques, et remédier aux difficultés liées au métier, voilà ce qu'une cinquantaine de directeurs et rédacteurs en chef d'organes de presse (publics et privés) a souhaité voir matérialiser en une structure au Rwanda. Le 11 mars 2007, ils ont donc décidé de mettre en place une commission autorégulation au sein de l'ARJ. Les participants à cette assemblée générale organisée par l'Association Rwandaise des Journalistes (ARJ) ont d'abord fait une analyse de la situation des médias au Rwanda avant d'élire un comité qui doit coordonner les activités de la commission. Celui-ci est dirigé par Mr Jean Bosco Sanyu, actuellement Directeur de la radio privée *Contact FM*. Au total, dix personnes ont été élues : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et six conseillers. Huit personnes sur les dix élus représentent la presse privée.

/ VN / IPP /

### 4. @ découvrir, à lire

#### Site internet

##### > La Fédération internationale des journalistes

La Fédération internationale des journalistes est la plus grande organisation de journalistes au monde. Etablie sous sa forme présente depuis 1952, la Fédération représente aujourd'hui 500 000 membres de plus de 100 pays.

Sa mission : défendre la liberté de la presse et la justice sociale en soutenant des syndicats libres et indépendants de journalistes.

Son site Internet - [www.ifj.org](http://www.ifj.org) – se penche donc, entre autre, sur les différentes tentatives d'établissement de conventions collectives pour les journalistes dans les différents pays d'Afrique centrale.

Un portail thématique aborde notamment les questions de droit du travail :

<http://www.ifj.org/default.asp?Issue=LABOUR&Language=FR>

Un portail géographique s'intéresse au cas africain :

<http://www.ifj.org/default.asp?Issue=AFRICA&Language=FR>

Enfin, une partie *Rapports* permet de télécharger de nombreux documents élaborés par l'association :

<http://www.ifj.org/default.asp?issue=mainresult3&type=reports&Language=FR&sort=date>

### 5. Agenda

#### > Programme de formation pour les défenseurs de la loi sur les médias

Les juristes qui travaillent dans le domaine des droits de la personne et des médias, où qu'ils soient dans le monde, sont invités à poser leur candidature au Programme de formation pour défenseurs du droit des médias, organisé par le Programme d'études comparées des lois et des politiques sur les médias, de l'Université Oxford, en partenariat avec l'Open Society Institute et d'autres organisations. Le cours se donne du 1<sup>er</sup> au 14 juillet 2007 à Oxford, en Angleterre. Conçu pour approfondir la compréhension des divers systèmes régionaux et internationaux de défense des droits de la personne, il se concentre sur la protection et la promotion des droits à la liberté d'expression et d'information. Les postulants doivent détenir un diplôme en droit et être admissibles à la pratique du droit dans leur pays.

La date de clôture des candidatures est le 20 avril 2007.

Plus d'informations sur : <http://pcmlp.socleg.ox.ac.uk/> ou contacter: [louise.scott@csls.ox.ac.uk](mailto:louise.scott@csls.ox.ac.uk)

/ AL / Infosud /

### > Prix Kurt Schork du Journalisme international

Les Prix Kurt Schork du Journalisme international célèbrent les meilleurs pigistes de la presse écrite réalisés, et honore des reporters qui font preuve d'un grand courage et de détermination dans la couverture de questions controversées.

Deux prix de 5 000 \$ US (3 750 euros) sont décernés chaque année, l'un à un reporter local qui couvre des affaires locales dans un pays en développement ou en transition, et l'autre à un journaliste pigiste qui couvre les affaires internationales. Les reportages peuvent porter sur un conflit, les droits de la personne, des questions trans-frontalières ou encore n'importe quel sujet à controverse dans un pays ou une région en particulier.

Les candidatures doivent parvenir à l'Institute for War and Peace Reporting (IWPR) au plus tard le 15 juin 2007.

Consulter : <http://listmgr.ifex.org/lists/lt.php?id=NUwBDw4CAh5XDAsHHgECAQ4M>

/ AL / Infosud /

## 6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

### > Publication : *La régulation des médias : principes, fondements et méthodes*

Dernière publication de l'Institut Panos Paris, ce manuel à l'intention des régulateurs et des professionnels des médias africains se fonde sur l'expérience d'instances de régulation qui ont déjà une histoire et une pratique bien ancrée, pour en faire bénéficier celles qui démarrent leur activité.

Rédigé par Jean-Claude Guyot, Vice-Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la Communauté française de Belgique et Luc-Adolphe Tiao, Président du Conseil supérieur de la communication (CSC) du Burkina Faso, cet ouvrage se compose de trois parties.

La première définit de manière générale la régulation des médias, ses enjeux et les instruments nécessaires au régulateur pour intervenir dans le champ des médias. La seconde présente l'expérience d'instances d'Afrique francophone et décrit la variété de leurs statuts, compositions et compétences. La troisième partie, la plus technique, s'efforce de présenter un à un les différents mécanismes de régulation possibles.

A travers cet ouvrage, l'Institut Panos Paris entend poursuivre son travail d'accompagnement des instances de régulation de la communication dans les Grands Lacs débuté depuis 2002 et favoriser ce transfert de compétences.

En savoir plus :

[www.panosparis.org/fr/publications.php](http://www.panosparis.org/fr/publications.php)

/ MPL / IPP /

### > Burundi : Atelier sur la gestion organisationnelle des associations de médias du Burundi

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités des organisations des professionnels des médias (OPM), l'IPP a mis en place du 25 au 27 février, à Gitega (Burundi), un atelier sur le thème « gestion organisationnelle d'une association ».

Durant trois jours, 28 participants représentant 6 organisations de professionnels des médias (l'Association Burundaise des Journalistes, l'Association des Femmes Journalistes, la Maison de la Presse, l'Association Burundaise des Radiodiffuseurs, l'Observatoire de la Presse Burundaise et l'Organisation des Médias d'Afrique Centrale) ont réfléchi à la mise en œuvre d'outils méthodologiques qui permettraient à ces OPM de mieux atteindre leurs objectifs, et de renforcer ainsi leur autonomie et leur efficacité. Cet atelier visait également à promouvoir un échange et à créer un espace de discussions pour ces organisations travaillant dans le même secteur et souvent confrontées aux mêmes difficultés.

En s'appuyant sur une démarche participative, le consultant en charge de l'animation de cet atelier a abordé différents thèmes capitaux pour le bon fonctionnement d'une structure associative : le cycle de vie d'une association, l'importance capitale de la transparence et de la communication au sein d'une association et la gestion et la résolution de conflits.

/ SC / IPP /

### > RDC : Formation thématique de journalistes radio sur le Sida

Claire Hédon et Ziad Maalouf, de *RFI Talent +* ont formé, à Bukavu, du 12 au 23 février dernier, seize journalistes du Réseau des radios et télévisions de l'est de la RDC (Rateco). La formation portait sur les notions fondamentales du métier (déontologie, écriture radio et techniques de reportage, techniques audionumériques). Mais l'objectif était de sensibiliser et informer les journalistes des radios de proximité sur l'actualité du VIH Sida et sur leur rôle de médiateur privilégié auprès de leurs auditoires. Ainsi des rencontres avec des médecins, des associations et des personnes atteintes du Sida ont permis aux journalistes de mieux comprendre la difficulté de la maladie.

Quatre émissions ont été réalisées, dont trois en français et une en swahili, et diffusées puis rediffusées par la trentaine de radios de proximité dans les provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu et Maniema d'où sont venus les participants. « Ces émissions contribueront à convaincre les auditeurs, de l'actualité et de la gravité de la pandémie, quand ils entendront les personnes vivant avec le virus décrire leur vie, une malade témoigner ou l'association de Médecins sans frontières de Hollande faire part de son expérience sur l'encadrement des sidéens », se réjouit Hortense Sanda, de *Radio Apide* de Kamituga. Dans l'espoir de continuer à travailler en synergie, les participants ont décidé de créer une association dénommée « *Journalistes Santé Plus* ». Cette formation organisée par l'IPP, en partenariat avec RFI, a reçu le soutien des coopérations britannique et irlandaise. Il s'agissait de deux premières sessions sur un total de six prévues prochainement dans le Katanga et en Province orientale.

Contact :

Pascal Chirhalwirwa, animateur provincial de l'IPP

Courriel : [pascal.chirha@panosparis.org](mailto:pascal.chirha@panosparis.org)  
Tél. : +243 9 98 76 59 40

/ DM / IPP /

---

**> RDC : Nouvel animateur à Lubumbashi**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007, M. Mulundu Wibyala a rejoint l'équipe de l'Institut Panos Paris en RDC. Basé à Lubumbashi, Norbert Mulundu Wibyala est le nouvel animateur provincial de l'IPP pour le Katanga et les deux Kasai.

Contact :

M. Norbert Mulundu Wibyala, animateur provincial de l'IPP

Tél. : + 243 081 605 67 73

Courriel : [norbert.wibyala@panosparis.org](mailto:norbert.wibyala@panosparis.org)

/ MPL / IPP /

---

**> Rwanda : Atelier thématique de formation sur les enjeux prioritaires en matière de santé au Rwanda**

En partenariat avec la maison de la presse du Rwanda et le Centre de Communication pour la Santé, l'IPP a organisé, du 6 au 8 février 2007 à Kigali, un atelier sur les enjeux prioritaires en matière de santé.

A cette occasion, une vingtaine de journalistes issus de radios locales (publique et privées) et de la presse écrite privée, ont mené une réflexion approfondie sur la couverture médiatique de ces enjeux prioritaires en matière de santé au Rwanda. Ils ont ainsi pu acquérir une connaissance spécifique sur cette thématique. Un des objectifs principaux était également de favoriser le dialogue entre le secteur de la santé et les médias.

Au cours des deux premiers jours, les participants ont suivi des exposés présentés par des experts du secteur de la santé sur des concepts précis qui leur ont permis de mieux comprendre certaines notions clés et le contexte national dans lequel s'inscrit l'atelier. La dernière journée était consacrée à une visite de l'hôpital et du centre de santé de Ruhengeri (nord du pays). Les journalistes ont ainsi pu rencontrer et interviewer les patients ainsi que les responsables de ces établissements et ont mis en pratique les connaissances acquises les deux jours précédents.

/ SC / IPP /

## Comité de rédaction

### > Direction

**Pascal Berqué**, Directeur du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris, [pascal.berque@panosparis.org](mailto:pascal.berque@panosparis.org)

### > Coordination et diffusion

**Domitille Duplat-Saunier**, Responsable du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris, [domitilled@panosparis.org](mailto:domitilled@panosparis.org)

**Marie-Pierre Liénard**, Chargée de communication, Institut Panos Paris, [mariepierre@panosparis.org](mailto:mariepierre@panosparis.org)

### > Secrétariat de rédaction

#### Infosud

66, rue Coenraets

1060 Bruxelles - Belgique

Tél. +32 (0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80

Courriel : [infosud@skynet.be](mailto:infosud@skynet.be)

Site web : [www.infosud-belgique.info](http://www.infosud-belgique.info)



### > Correspondants

**Burundi** : Edmond Toyi

**Cameroun** : Julien Chongwang

**Centrafrique** : Sylvie Jacqueline Benguéré

**Congo** : Annette Kouamba

**Gabon** : Achille Ngoma

**Guinée Équatoriale** : Rodrigo Angue Nguema

**République démocratique du Congo** : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

**Rwanda** : Venant Nshimyumurwa

**Tchad** : Laoro Gondjé

### > Mise en forme

**Chantal Fitoussi**, Conceptrice-réalisatrice internet

[www.chantalfitoussi.net](http://www.chantalfitoussi.net)

### > Contact et diffusion

**Institut Panos Paris** - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)

Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30

Email : [communication@panosparis.org](mailto:communication@panosparis.org)

## Partenaire et soutien

